

Zurich Junior – Assurance enfants

Tout le monde veut tout le bonheur du monde pour son enfant. Mais il est impossible de le protéger de tout. Quand une maladie ou un accident change la vie de manière définitive, Zurich Junior apporte une aide. Pour que les rêves restent à portée de main.



Avantages en un coup d'œil

- Protection complète en cas d'invalidité: prestations possibles jusqu'à 1,9 million de francs suisses
- Indépendance financière, même en cas d'invalidité
- Entrée optimale dans la vie d'adulte grâce au capital d'épargne Zurich Junior
- Disponible à partir de 50 francs suisses par mois



Le symbole ESG indique que cette solution d'investissement est conforme aux approches définies par Zurich Invest AG pour l'investissement responsable.

Qu'est-ce qui est important pour vous?

- Vous souhaitez une couverture complète pour votre enfant.
- Vous souhaitez que votre enfant ait une marge de manœuvre financière en cas d'invalidité, et qu'il ne dépende pas totalement des prestations de l'État.
- Vous souhaitez faciliter à votre enfant l'entrée dans la vie d'adulte.

Pourquoi Zurich Junior est nécessaire?

En Suisse, les enfants bénéficient seulement d'une protection minimale contre les conséquences à long terme d'une maladie et d'un accident. Celui qui ne peut pas compter sur une aide supplémentaire doit vivre toute sa vie avec le minimum vital.

Avec Zurich Junior, vous comblez cette lacune avec un paquet de prestations complet – que la cause de l'invalidité soit un accident ou une maladie.

Devenir adulte n'est pas une mince affaire – et certainement pas sans entraîner de frais. Une bonne formation est coûteuse. L'acquisition de son propre véhicule, ou encore un voyage, peut épuiser les ressources financières. Avec le capital d'épargne Zurich Junior, vous avez une prévoyance optimale. Vous choisissez la prime d'épargne, et nous nous occupons du placement.

Prestations en cas d'invalidité

- Votre enfant reçoit un revenu régulier de l'âge de 16 ans jusqu'à la retraite. Grâce à une protection de l'inflation intégrée, ce revenu augmente chaque année d'un pour cent.
- En cas d'invalidité, vous recevez un capital unique pour financer des investissements nécessaires.
- À l'âge de la retraite, un capital vieillesse supplémentaire est versé à votre enfant.

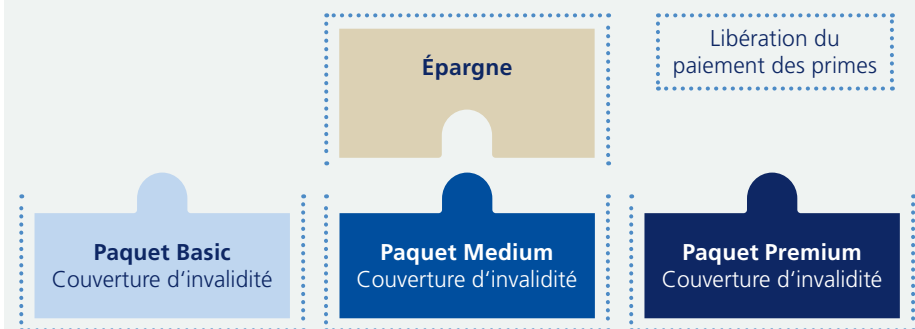
Épargner avec Zurich Junior

- Épargnez pour votre enfant avec des versements réguliers sur un plan d'investissement de Zurich. Ainsi, à l'âge de 20 ans, il disposera d'un capital qui optimisera son entrée dans la vie d'adulte.
- S'il vous arrive quelque chose en tant que payeur de primes, Zurich se charge de verser les primes pour vous. Le capital d'épargne continuera

Vous épargnez ainsi pour votre enfant

- Zurich investit vos primes d'épargne régulières dans le plan d'investissement 35.
- Il est composé d'obligations, d'actions et de biens immobiliers. Les titres suisses sont majoritaires.
- La proportion d'actions d'environ 35 pour cent offre des opportunités de rendement intéressantes, alors que les obligations et l'immobilier garantissent la sécurité et la stabilité.

Composition Zurich Junior



Paquets de risque au choix (couverture d'invalidité)	Basic	Medium	Premium
Rente d'incapacité de gain en CHF par an	12'000	18'000	24'000
Constitution d'un capital vieillesse en CHF par an	2'500	5'000	7'500
Capital en cas d'invalidité en CHF	40'000	50'000	60'000
Poursuite sans examen médical	Oui	Oui	Oui

Combinaisons possibles

Épargne & Libération du paiement des primes	Épargne & Paquet de risque & Libération du paiement des primes
Paquet de risque & Libération du paiement des primes	Paquet de risque

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Appelez-nous gratuitement au 0800 060 161, www.zurich.ch/junior

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ces dernières font foi.

ZH24485f-2101



ZURICH[®]